## Louis Mercier Université de Sherbrooke

## La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires du français : le cas du vocabulaire ornithologique

« Le merle est aisément reconnu, par ceux qui connaissent l'espèce, même à de grandes distances quand aucune couleur n'est visible, et cela grâce à sa silhouette, à sa façon de se tenir et aussi de voler. » (Taverner 1922 : 230)

Il est bien connu de ceux qui s'intéressent de près à la variation topolectale du français que les dictionnaires réalisés en France, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, ne peuvent prétendre donner de cette langue une description satisfaisante pour l'ensemble des communautés francophonies (cf. notamment Francard / Latin 1996; Rey 1989). Dans le reste de la francophonie, c'est sans aucun doute au Québec que l'on a pu observer la réaction la plus vive face à cette situation. Déjà au milieu des années 1950, Louis-Alexandre Bélisle commençait à publier un Dictionnaire général de la langue française au Canada qui incluait dans sa description un nombre important des particularismes du français canadien. Deux autres dictionnaires généraux ont vu le jour au Québec au cours de la dernière décennie: d'abord le Dictionnaire du français plus (= DFP), en 1988, qui selon son titre complet était destiné à l'ensemble des francophones nord-américains, et plus récemment, en 1992, le Dictionnaire québécois d'aujour-d'hui (= DQA), plus directement proposé au public québécois.

Ces trois répertoires sont autant de tentatives pour répondre aux deux principaux types de malaises que peut susciter, chez les francophones québécois, la lecture des dictionnaires produits en France. Les répertoires français ne donnent pas une description fidèle de l'ensemble des usages et des normes qui ont cours dans la communauté québécoise et, plus souvent qu'on ne serait porté à le croire, ils ne respectent pas davantage son point de vue sur le monde. En effet, la cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires du français pose un certain nombre de problèmes qui ne sont pas négligeables, comme on le verra à la lecture de divers articles consacrés à des dénominations relevant du vocabulaire ornithologique.

Avec nos étudiants de deuxième cycle de l'Université de Sherbrooke, nous avons commencé il y a quelques mois à étudier le traitement des mots relatifs à l'environnement naturel dans les dictionnaires du français et, plus particulièrement, le traitement des noms d'animaux

et de plantes indigènes de l'est de l'Amérique du Nord. Nos travaux n'en sont qu'à leur étape exploratoire, mais les exemples ne manquent pas qui montrent bien à quel point le travail du lexicographe engagé dans la description d'unités référentielles de ce type est conditionné par son univers de référence qui est aussi celui de la communauté à laquelle il appartient et à laquelle, selon toute attente, il s'adresse en priorité.

Nous examinerons certains de ces exemples tirés principalement des dictionnaires usuels du français – Nouveau Petit Robert 1993 (= PR), Petit Larousse illustré 1996 (= PL), Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré 1994 (= DH) et Maxidico 1996 (= MD) – pour identifier les endroits où le discours lexicographique français est le plus fortement marqué par le point de vue hexagonal ou européen. Nous porterons également notre regard du côté des deux dictionnaires québécois les plus récents (Dictionnaire du français plus et Dictionnaire québécois d'aujourd'hui) pour voir les effets d'un changement de perspective. Par la suite, nous passerons à des considérations plus générales visant l'amélioration de la pratique actuelle et l'établissement d'un cadre descriptif plus largement recevable dans la communauté francophone.

## 1. Les marques du point de vue européen dans les dictionnaires français

#### 1.1 Les silences de la nomenclature

Dans la perspective européenne, il est tout à fait normal que les noms des oiseaux propres à l'Amérique, donc exotiques, soient jugés moins importants que les noms des oiseaux qui fréquentent l'Europe et, conséquemment, que ceux-là soient moins bien couverts que ceux-ci par les dictionnaires usuels faits en France (cf. Caillebaut 1983). Par exemple, on y trouve systématiquement les mots bouvreuil, linotte et verdier, noms d'espèces exclusives à l'Europe, alors qu'on y chercherait en vain les mots carouge, junco et oriole, noms d'espèces exclusives à l'Amérique. Ces silences de la nomenclature sont une première marque du point de vue européen.

#### 1.2 Des définitions déficientes

Quant aux noms d'espèces nord-américaines qui sont répertoriés, leur traitement est souvent décevant à divers égards.

C'est le cas notamment lorsque la définition proposée n'atteint pas un degré de spécificité minimale. Cette faiblesse de traitement peut être illustrée par les définitions du mot goglu que donnent le PR (1) et le PL (2), les deux seuls dictionnaires usuels français à répertorier le mot.

Ce projet de recherche bénéficie d'une subvention du fonds FCAR (Gouvernement du Québec). Il s'inscrit dans les activités du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois de l'Univerité de Sherbrooke.

Nous nous en tenons ici à une opposition Europe / Amérique ; il va de soi que ces espèces peuvent être répandues dans d'autres aires voisines de l'Europe (Afrique du Nord, Asie).

(1)	Goglu	PR	Au Canada, Passereau chanteur de l'Amérique du Nord.
(2)	Goglu	PL	Canada Passereau chanteur.

Ces définitions sont extrêmement pauvres en traits distinctifs. Sachant que plus de la moitié des espèces ornithologiques de la planète appartiennent à l'ordre des passereaux (ou passériformes), on admettra que le mot passereau gagnerait à être complété d'un certain nombre d'éléments classificateurs ou descriptifs. Seulement au Québec, les espèces de passereaux dits chanteurs sont très nombreuses qui pourraient correspondre à une telle définition. En comparaison, les mêmes dictionnaires accordent un traitement nettement privilégié au mot linotte (3-4) qui, comme cela vient d'être signalé, désigne une espèce propre à l'Europe.<sup>3</sup>

(3)	Linotte	PR	Petit passereau siffleur, au plumage brun sur le dos, rouge sur la poitrine.
(4)	Linotte	PL	Oiseau passereau à dos brun et à poitrine rouge, granivore, chanteur.
			(Long. 15 cm env.; famille des fringillidés.)

Certaines définitions, plus élaborées, seraient relativement satisfaisantes si elles ne venaient pas se heurter à l'expérience et au point de vue nord-américains sur un point précis. Dans l'article colibri des PR (5) et PL (6) par exemple, c'est la description de l'habitat de l'oiseau (des pays tropicaux, des régions tropicales) qui cause problème. Si, d'un point de vue européen, il peut paraître suffisant de mentionner la zone tropicale comme habitat typique de la majorité des espèces nommées colibri, il serait difficile pour les Québécois d'accepter que le nom de l'un des oiseaux les plus connus de leur faune indigène soit présenté uniquement comme une dénomination d'espèce exotique.

(5)	Colibri	PR	Oiseau minuscule des pays tropicaux (apodiformes), à plumage éclatant et
			long bec, qui peut voler sur place par vibration des ailes.
(6)	Colibri	PL	Oiseau passereau4 des régions tropicales, de très petite taille, au vol rapide,
			au long bec, au plumage éclatant. (Famille des trochilidés.)

#### 1.3 De la subjectivité dans l'identification des habitats

Avec les exemples suivants, nous passons à une autre catégorie d'ornithonymes, ceux qui, comme corbeau, moineau et sarcelle, servent à nommer des oiseaux qui sont répandus des deux côtés de l'Atlantique (espèces dites holarctiques). On pourrait alors s'attendre à ce que le traitement de ces mots dans les dictionnaires français soit davantage exempt de la marque du point de vue européen. Ce n'est toutefois pas le cas comme on pourra le constater à la lecture des définitions suivantes (7-16). On retrouvera dans le texte de ces définitions un certain nombre de mots récurrents comme France, Europe et européen, souvent accompagnés d'une indication de fréquence relative (9, 13, 14, 15), qui délimitent clairement l'univers de référence de la communauté française et le cadre descriptif privilégié par ses lexicographes.

Dans l'article du PL, on remarquera en outre que, contrairement à goglu, linotte a droit à un complément encyclopédique (mis entre parenthèses).

Terme classificateur devenu impropre : les spécialistes ne classent plus les colibris dans l'ordre des passereaux (ou passériformes), mais dans celui des apodiformes.

(7)	Chevalier	PL II.	Oiseau échassier <u>européen</u> , voisin du bécasseau, commun près des
(8)	Corbeau	PR	étangs et des côtes.  Oiseau <u>d'Europe</u> au plumage noir ou gris (passériformes), omnivore, criard et souvent agressif.
(9)	Eider	MD	Canard marin, <u>fréquent sur le littoral scandinave</u> , de la famille des Anatidés, dont le duvet sert à garnir les édredons.
(10)	Gélinotte	DHE	Oiseau galliforme d'Europe et d'Asie, voisin de la perdrix.
(11)	Jaseur	PR	Oiseau passereau (ampélidés) de la taille d'un étourneau, qui vient des régions boréales hiverner en France.
(12)	Maubèche	PR	Bécasseau de grande taille (charadriiformes) vivant au nord de l'Europe.
(13)	Moineau	PR	Oiseau commun en Europe (passériformes) à livrée brune striée de noir.
(14)	Morillon	DHE	Canard plongeur (Aythia fuligula) huppé noir et blanc, <u>commun en</u> Europe.
(15)	Sarcelle	PŁ	Canard sauvage de petite taille, <u>oui niche souvent en Prance.</u>
(16)	Sittelle	PL	Passereau <u>des forêts d'Europe occidentale</u> , qui grimpe avec agilité sur les troncs.

Par ailleurs, les exemples où l'indication d'une aire géographique est accompagnée d'une indication de fréquence relative posent moins de problème que les exemples où cette indication de fréquence est absente. Car, si la définition de moineau « Oiseau commun en Europe [...] à livrée brune striée de noir » demeure vraie lorsqu'on la sort de son contexte lexicographique, il en est autrement de la définition de corbeau « Oiseau d'Europe au plumage noir ou gris [...] », étant donné que l'aire réelle de distribution du corbeau dépasse largement l'aire européenne. De fait, on peut se demander pourquoi les lexicographes ont senti le besoin d'associer à l'Europe des oiseaux comme le corbeau, le chevalier et la gélinotte qui sont loin d'être propres à cette aire géographique.

#### 1.4 De la subjectivité dans le choix des espèces à décrire

Comme les autres noms des espèces naturelles animales ou botaniques, les ornithonymes sont rarement associés à une seule espèce; de façon générale, ils font référence à un type particulier d'oiseaux auquel est rattaché un certain nombre d'espèces partageant un minimum de traits communs. Si elle est plus apparente dans la langue spécialisée, cette habitude se retrouve également dans la langue générale : même les non-spécialistes peuvent avoir conscience du fait que les oiseaux qu'ils nomment hirondelle n'appartiennent pas tous à la même espèce.

Chez les non-spécialistes, la connaissance de ces différentes espèces peut varier beaucoup d'un individu à l'autre, en fonction de son habitat, de son expérience et de son intérêt pour l'ornithologie. Plus globalement, cette connaissance des espèces peut également varier d'une communauté linguistique à l'autre : les francophones européens seront familiers avec certaines espèces qui resteront à peu près inconnues des francophones nord-américains, et viceversa. Cette situation ne peut manquer d'avoir des répercussions dans la pratique lexicographique. Le lexicographe français, qui prend en compte l'univers de référence de sa communauté, aura donc tendance à orienter sa description vers les espèces auxquelles le mot défini

est le plus souvent associé par les membres de cette communauté ; ce qui l'amènera, en contrepartie, à en exclure d'autres.

Il est évident que, si les rédacteurs du PL (17) et du MD (18) décrivent l'hirondelle comme un oiseau à dos noir et ventre blanc, c'est qu'ils n'ont pas pris en compte les espèces indigènes nord-américaines les mieux connues, à savoir l'hirondelle des granges, qui est commune à la campagne et dont la poitrine est rousse, et l'hirondelle dite noire ou pourprée, dont les colonies s'installent souvent dans les parcs urbains et dont le mâle est entièrement de couleur sombre. En comparaison, la définition du PR (19) est plus largement recevable.

(17)	Hirondelle	PL	Oiseau passereau à dos noir et ventre blanc, et à queue échancrée.
(18)	Hirondelle	MD	Oiseau migrateur insectivore, à dos noir et à ventre blanc, de la famille des
			Hirundinidés.
(19)	Hirondelle	PR	Oiseau migrateur (passériformes), à queue fourchue, aux ailes fines et très
			longues.

De façon générale, les dictionnaires usuels français ne nous précisent pas clairement les espèces qui ont été été prises en compte par leurs rédacteurs. Dans la plupart des définitions, on se contente de donner des indications plutôt vagues faisant référence à des classes taxinomiques très vastes comme l'ordre et la famille qui sont les deux premiers niveaux de subdivision de la classe des oiseaux : taxon d'ordre (généralement en -iformes) comme en (17) et (19), taxon de famille (en -idés) comme en (18) ou encore, comme en (20), (21) et (22), une association de taxons de niveaux divers.

(20)	Jaseur	PR	Oiseau passereau (ampélidés) de la taille d'un étourneau, qui vient des
			régions boréales hiverner en France.
(21)	Bec-croisé	DH	Oiseau passériforme (genre Loxia) dont les mandibules se croisent, de la
			taille d'un gros moineau, abondant dans les forêts de conifères.
(22)	Pinson	DH	Petit oiseau passériforme migrateur (genre Fringilla, fam, fringillidés), au
			plumage nuancé (bleu, verdâtre, noir, roux), bon chanteur.

Il semble que, parmi nos quatre dictionnaires usuels français, le *Dictionnaire Hachette* soit le seul à donner régulièrement des taxons de genre (21, 22) – niveau immédiatement supérieur à l'espèce – et le seul à identifier à l'occasion des espèces précises par leur nom scientifique latin (23, 24).

(23)	Étourneau	DH	Oiseau passériforme, au plumage noirâtre, essentiellement insectivore, et
			dont le type commun est l'étourneau sansonnet (Sturnus vulgaris).
(24)	Moineau	DH	Oiseau passériforme de petite taille (Passer domesticus), à livrée brune et
			beige, très courant dans les villes.

Dans le cas des articles où la définition est suivie d'une série de syntagmes nominaux, comme cela est fréquent dans le PR, il arrive souvent qu'un partie de ces syntagmes correspondent en fait à des dénominations d'espèces précises relevant pour la plupart du vocabulaire technique (syntagmes terminologiques). On peut raisonnablement penser qu'il s'agit là des principales espèces prises en compte par le rédacteur de la définition. Or, il est très rare de retrouver parmi ces dénominations composés des noms d'espèces proprement nord-américaines. À ce propos, il est intéressant de remarquer qu'à l'article pic, le PR français (25) et le DFP québécois

(26) citent chacun une longue série de noms composés et que ces séries ne se recoupent en aucun point.

(25)	Pic	PR	Pic-vert. => pivert. Pic épeiche, pic rouge. Pic noir ou pic de montagne.
(26)	Píc	DFP	Pic chevelu. Pic doré ou flamboyant. Pic maculé. Pic mineur. Grand pic.

Nous devons donc en venir au constat suivant : même lorsqu'ils consultent les dictionnaires usuels français au sujet de noms d'oiseaux courants qui ne peuvent pas être taxés de québécismes, les francophones nord-américains ont maintes fois l'occasion d'être insatisfaits. Comme on vient de le voir, ils sont souvent confrontés à une description du monde qui est trop fortement influencée par l'expérience et le point de vue européens. Ce qui peut paraître tout à fait acceptable, et même souhaitable, aux yeux du public français, ne manque pas de présenter des inconvénients pour les publics francophones non européens qui ne peuvent évidemment pas se satisfaire de ce type de description.

# 2. Les articles *merle* et *chardonneret* dans les dictionnaires usuels du français

Dans le cas du public québécois, il existe une alternative aux dictionnaires français. On sait que le Québec dispose maintenant de deux dictionnaires usuels qui, même s'ils dérivent d'ouvrages français,<sup>5</sup> affirment avoir pris en compte l'univers de référence nord-américain.

À titre d'exemples, nous comparerons le contenu des articles consacrés aux mots merle et chardonneret dans l'ensemble des dictionnaires usuels français et québécois dont il vient d'être question. Notre attention se portera plus particulièrement sur le contenu des énoncés définitoires. Nous commencerons par examiner les dictionnaires français avant de les comparer aux dictionnaires québécois pour identifier les modifications qui ont été occasionnées par le changement de perspective.

#### 2.1 Les articles proposés par les dictionnaires français

Le traitement du mot merle

Toutes les définitions de *merle* proposées par les dictionnaires français se ressemblent dans leur partie initiale (27-30; cf. le tableau 1): elles commencent par l'hyperonyme ou l'incluant spontané oiseau qui est accompagné d'un ou plusieurs éléments de classification relevant de la taxinomie ornithologique. Elles ont également toutes en commun l'information portant sur la coloration du plumage et le dimorphisme sexuel.

<sup>5</sup> Le DFP dérive du Dictionaire Hachette de la langue française (1987) et le DQA du Robert Micro.

Tableau !
Le traitement du mot merle dans les dictionnaires usuels français

	**************************************	Définitions	, exemples et com	pléments encyclo	pédiaues	<del></del>
(2	(7) Oiseau passé		une espèce très ré			ula), est
			norphisme sexuel.			
Ι	OH femelle et les	jeunes sont br	un-roux. Siffler co	mme un merle.		
(2	28) Zool Oiseau	passereau de	la famille des Tu	rdidés, au bec jau	ne et au plumage	gén[éralement]
N			gris foncé chez la			_
(2	(9) Oiseau passe	reau voisin d	e la grive, commu	n dans les parcs e	t les bois, à plum	age sombre (noir
F			femelle) Le mer			•
(3	30) Oiseau passe	reau ( <i>passéri</i> )	formes), au pluma	ge généralement	noir chez le mâle,	brun chez la
			stron. Femelle (=>			
			crialent sur mon p			
I	PR merle.			-		
Ŕlé	ments définitoires		DH	MD	PL	PR
1.	Classification		Oiseau	Oiseau	Oiscau	Oiseau
A.	Incluant (spontant	<b>\$</b> )				
B.	Taxinomie		passériforme	passereau	passereau	passereau
						(passériformes)
	Ordre	(4)	ø	de la famille des	93	ø
				Turdidés		
-	Famille	(1)	le merle noir	ø	ø	Ø
	Espèce (taxon fr.)		(Turdus merula)	ø	ø	ø
	(taxon latin	)(1)	dont une espèce	ø	ø	ø
C.	Restriction					
	explicite	(1)				
-	Couleur du plumag	e(4)	est remarquable	au plumage	à plumage	au plumage
			pour son	gén[éralement]	sombre (noir	généralement
-			dimorphisme	noir chez le	chez le mâle,	noir chez le
			sexuel	måle et brun-	brun chez la	mâle, brun chez
				gris foncé chez	femelle)	la femelle
	Ressemblance	(1)		la femelle	voisin de la	
	Acssemblance	(1)	ø	ø	1 112511 00 10	ø
_	Partie remarquable	ds.		an han iaura	grive	
В.	•		Ø	au bec jaune	ø	Ø
C.	Habitat	omportement (0) ø			Ø	ø
-	Fréquence relative	(2)	très répandue	ø	commun	rd.
_	Milieu naturel	(1)	des repailoue	Q N	dans les parcs et	Ø Ø
_	1.111100 HUINIÓI	(4)	, w	, w	cano ico parco ci	89

Quand on connaît l'ensemble des oiseaux que les francophones ont l'habitude d'appeler merle et qu'on lit les définitions proposées par les dictionnaires français, on doit constater que ces définitions ne conviennent parfaitement qu'à une seule des espèces dénommées merle. Il s'agit de l'espèce européenne la plus commune en France que permettent facilement d'identifier les deux traits descriptifs dont il vient d'être question. Le DH est le seul ouvrage à le dire explicitement (Oiseau passériforme dont une espèce très répandue, le merle noir). Rien ne permet de le deviner dans l'article du PL. Dans les articles du PR et du MD, on note la

les bois

présence du modalisateur généralement qui vient ouvrir la définition, rappeler discrètement que le défini peut servir à dénommer des passereaux présentant d'autres couleurs de plumage.

La définition du PR ne contient aucun autre trait descriptif. Le Maxidico mentionne une autre caractéristique morphologique, relative à la coloration du bec, que le DH signale également dans son complément encyclopédique. Les dictionnaires Hachette et Larousse nous informent en outre sur la large distribution du référent (espèce très répandue; commun), et ce dernier ouvrage ajoute des précisions sur son milieu naturel (dans les parcs et les bois). La définition du PL est la plus originale et la seule qui établisse un lien entre l'oiseau dénommé merle et une autre oiseau dénommé différemment, soit la grive. On y fait état d'une parenté sans toutefois expliciter sur quels traits reposent cette parenté; on ne nous dit pas si elle tient uniquement à la morphologie (taille, silhouette) ou si elle inclut certains traits de comportement.<sup>6</sup>

#### Le traitement du mot chardonneret

Parmi les quatre définitions de chardonneret que nous proposent les dictionnaires français (31-34; cf. le tableau 2), celle du PR se démarque nettement par sa brièveté, pour ne pas dire par sa pauvreté. Elle ne contient que deux traits descriptifs dont l'association ne peut permettre d'identifier aucune espèce précise. C'est également la seule définition à être accompagnée d'un exemple. Dans cet exemple, qui ressemble à une définition par extension, chardonneret nous est présenté comme un hyperonyme de tarin, linotte, sizerin et verdier; il s'agirait en quelque sorte d'un équivalent français du générique technique carduéliné(s) et du générique scientifique Carduelis. Cet emploi ne paraît correspondre ni à l'usage actuel du mot dans la langue spécialisée, ni à son usage le plus courant en France où chardonneret semble plutôt relever du même niveau de classification spontanée que linotte et verdier.

Le DH, dont la définition est la plus élaborée, est encore une fois le seul ouvrage à faire appel à un taxon d'espèce. D'après ce dictionnaire, le mot chardonneret serait étroitement associé à l'espèce européenne (Carduelis carduelis) que les spécialistes nomment chardonneret élégant ou chardonneret d'Europe, ce que viennent confirmer les traits définitoires relatifs à l'habitat de l'oiseau (commun en Europe) et à la coloration de son plumage.

Le seul élément de description commun aux quatre définitions comparées porte justement sur la coloration du plumage. Les adjectifs coloré du PR et multicolore du MD demeurent vagues, mais la série de couleurs mentionnées par le PL ne peut convenir qu'à l'espèce identifiée par le DH. Dans la catégorie des traits morphologiques, deux définitions, celles du DH et du MD, font également état de la petite taille de l'oiseau; le PL, comme c'est souvent son habitude, préfère donner des dimensions précises dans la parenthèse encyclopédique qui fait suite à la définition.

On n'en apprend pas davantage à l'article grîve, où cette parenté est également signalée : « Oiseau passereau voisin du merle, à plumage brun et gris. (Famille des turdidés.) ».

Tableau 2

Le traitement du mot chardonneret dans les dictionnaires usuels français

		Définitions	, exemples et com	pléments encyclo	pédiques			
(3	1) Petit oiseau r					e très coloré		
1	1 , -	Petit viseau passériforme commun en Europe (Carduelis carduelis), au plumage très coloré (rouge et jaune), friand de graines de chardon.						
(3			nille des Fringi <b>lli</b> d		ranivore (il man	ge volontiers les		
M			son nom), au phir		•			
(3			r à plumage roug		anc. qui se nour	it notamm. de		
F			lle des fringillidés					
(3			age coloré ( <i>passér</i>			***************************************		
F	R Le tarin des a	ulnes, les lino	ttes, les sizerins, le	s verdiers sont des	chardonnerets.			
Élé	ments définitoires		DH	MD	· PL			
1.	Classification							
À.	Incluant (spontant	5)	Oiscau	Oiseau	Oiseau	Oiseau		
В.	Taxinomie	,			,			
-	Ordre	(3)	passériforme	ø	passereau	(passériformes)		
-	Famille	(2)	Ø	de la famille des	[(De la famille	ø		
				Fringillidés	des			
					fringillidés)]			
	Espèce	(1)	(Carduelis	ÿi	ø	ø		
			carduelis)			***************************************		
3.	Description							
A.	Morphologie							
	Couleur du plumag	e(4)	au plumage très	au plumage	à plumage	au plumage		
			coloré (rouge et	multicolore	rouge, noir,	coloré		
		,	jaune)	_	jaune et blanc			
~	Taille	(3)	petit	petit	[(long. 12 cm)]	ø		
В.	Comportement Alimentation	(0)	61 11					
	Ailmentation	(3)	friand de	granivore (il	qui se nourrit	ø		
			graines de	mange	notamm[ent] de			
		•	chardon	volontiers les	graines de			
				graines de	chardon			
	•			chardon, d'où son nom)				
	Chant	(2)	ø	som mont)	chanteur	chanteur		
	Sédentarité	(1)	Ø	sédentaire	onaneu.	o continue de la cont		
C.	Habitat	1*7	*	OCCURRENCE.	**	ש		
	Aire géographique	(1)	en Europe	ø	ø	ø		
	Préquence relative		commun	ø	ø	16		

Pour définir le mot chardonneret, les quatre dictionnaires français ont en outre recours à une catégorie supplémentaire de traits descriptifs non représentée dans les définitions du mot merle, soit la catégorie des traits de comportement. Trois dictionnaires sur quatre (DH, MD et PL) retiennent, comme autre caractéristique du chardonneret, sa préférence alimentaire pour

 les graines de chardon.<sup>7</sup> Deux dictionnaires (PL et PR) mentionnent sa qualité de chanteur. Le MD fait en outre état de sa sédentarité.

### 2.2 Les articles proposés par les dictionnaires québécois

Avant de regarder d'aussi près le contenu des dictionnaires québécois, il convient de préciser en quoi les francophones du Québec ont une expérience différente des mots merle et chardonneret. Les espèces auxquelles ces mots sont spontanément associés ne sont pas les mêmes que celles dont il vient d'être question. Pour un Québécois, l'oiseau auquel le mot merle fait immédiatement référence est une espèce nord-américaine, de son nom technique merle d'Amérique, qui n'est pas de couleur noire et qui ne connaît pas le dimorphisme sexuel. Le plumage du mâle comme de la femelle est plutôt d'un brun grisâtre sauf sur la poitrine et sur le ventre, qui sont de couleur rousse, presque rouge brique. Quant à l'oiseau appelé chardonneret, il s'agit également d'une espèce nord-américaine, de son nom technique chardonneret jaune, qui est de couleur olivâtre sauf en saison de reproduction pour le mâle, période pendant laquelle on le reconnaît facilement à son plumage d'un jaune vif marqué de noir sur le front, les ailes et la queue. En d'autres termes, les prototypes québécois diffèrent nettement des prototypes français quant à leur coloris.

Nous regarderons maintenant comment les dictionnaires québécois, qui, a-t-on besoin de le rappeler, sont des dictionnaires adaptés d'ouvrages français, ont réagi devant cette situation. Ont-ils vraiment tenu compte de l'expérience nord-américaine? Si tel est le cas, ont-ils aussi continué à tenir compte de l'expérience européenne ou bien ont-ils plutôt choisi, à l'instar des ouvrages français, de décrire uniquement l'espèce la mieux connue dans leur communauté?

## Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui

Nous irons d'abord du côté du DQA. Dans le cas du mot merle, la définition de ce dictionnaire (35) est identique à celle de son pendant français le Robert d'aujourd'hui.

(35) Merle DQA Oiseau passereau au plumage généralement noir chez le mâle. => grive.

Siffler comme un merle. Le merle d'Amérique. => rouge-gorge.

Le seul trait descriptif fourni ne vaut pas pour l'espèce nord-américaine commune. On constate que le rédacteur québécois n'est intervenu qu'au niveau de l'exemple, pour présenter le nom technique de l'espèce nord-américaine (merle d'Amérique) ainsi qu'un renvoi au mot rouge-gorge, qui est son autre nom usuel. En ce qui concerne la description du vocabulaire ornithologique, il semble que ce clivage entre la définition et l'exemple soit assez courant dans le DQA, où l'adaptation au point de vue québécois peut ne se manifester qu'au niveau de l'exemple et par le biais du nom technique, la définition demeurant tributaire du seul point de vue européen. On trouvera notamment d'autres illustrations de ce clivage dans les articles

Il s'agit là d'un stéréotype qui a l'avantage de rappeler la motivation de la dénomination, comme cela est rappelé explicitement dans le MD. Cette information figure également dans l'article du PR, mais elle n'est donnée qu'à titre étymologique, hors de l'énoncé définitoire : « de chardon, le chardonneret étant friand des graines de chardon ».

geai (36) et pinson (37). Là encore, l'adaptation est limitée à l'exemple, où figurent des noms d'espèces nord-américaines (geai gris, pinson chanteur) que la définition ne prend de toute évidence pas en compte : le coloris de plumage mentionné dans la définition (à plumage bigarré, à plumage bleu verdâtre et noir) ne vaut que pour les espèces européennes dont les noms techniques sont respectivement geai des chênes (Garrulus glandarius) et pinson des arbres (Fringilla cœlebs.)

(36)	Geai	DQA	Oiseau passereau de la taille du pigeon, à plumage bigarré.
			Geai bleu. => (1) pie. Le geai jase. Des geais gris.
(37)	Pinson	DQA	Petit passereau à plumage bleu verdâtre et noir, à bec conique, bon chanteur. Le pinson chanteur. => (1) rossignol Loc. Être gai comme un
			pinson.

La situation est différente dans l'article chardonneret (38) qui présente deux acceptions.

1. Oiseau passereau d'un jaune vif, qui est granivore. Le chardonneret des (38) Chardonneret DQA

2. (France) Oiseau chanteur, au plumage coloré.

Le DOA a conservé telle quelle l'acception unique de son dictionnaire source à laquelle il a ajouté la marque topolectale (France). Mais il a fait précéder cette acception d'une nouvelle acception clairement motivée par la prise en compte de l'expérience québécoise. La couleur mentionnée dans la nouvelle définition ne vaut que pour le chardonneret jaune nord-américain. On s'étonne alors que soit donné en exemple non pas le nom technique chardonneret jaune, mais chardonneret des pins, qui est le nom technique d'une autre espèce nord-américaine nettement moins connue,8 et dont le plumage brunâtre et rayé ne présente de jaune que sur une petite partie des ailes et de la queue. On observe donc à nouveau un certain clivage entre la définition et l'exemple.

Telle qu'elle est formulée, c'est-à-dire avec un minimum de traits spécificateurs, la deuxième acception du DQA n'apporte rien qui puisse la justifier, ni expliquer la présence de la marque topolectale (France). D'abord parce que l'espèce nord-américaine décrite dans la première définition est elle-même un oiseau chanteur<sup>9</sup> au plumage coloré. Mais également parce que les amateurs d'oiseaux québécois qui connaissent l'espèce européenne de chardonneret comme ils connaissent les toucans du Brésil et les cacatoès d'Océanie - ont aussi recours au mot chardonneret pour la nommer. On reconnaîtra toutefois qu'il s'agit au Québec d'un emploi plus spécialisé, et que, pour éviter toute confusion avec l'espèce nord-américaine commune, le mot chardonneret est alors généralement accompagné d'un élément spécificateur (chardonneret d'Europe, chardonneret élégant).

Non accepté par la Commission internationale des noms français d'oiseaux (CINFO 1993), ce nom technique, propre à la terminologie québécoise, est en voie d'être remplacé par tarin des pins, terme déjà établi chez les spécialistes européens.

Malgré le silence du DQA comme du DFP, il s'agit là de l'un de ses traits les plus typiques, comme le montrent bien les premières phrases de l'article consacré au chardonneret jaune dans Les Oiseaux nicheurs du Québec : « Le Chardonneret jaune offre à l'observateur un tourbillon de couleurs et de sons. Son vol est souple et onduleux, son chant vif et aigu. » (Gauthier / Aubry 1993 : 1082)

Sur la question du traitement accordé au vocabulaire ornithologique dans le DQA, il faut donc constater que ce dictionnaire ne parvient pas toujours à se positionner clairement par rapport aux points de vue nord-américain et européen, ce qui ne peut manquer de nuire à la cohérence de sa descrition lexicographique.

#### • Le Dictionnaire du français plus

Autant les articles du DQA correspondent au style de la maison Robert, autant ceux du DFP (39, 40) sont influencés par le style de la maison Hachette.

(39)	Chardonneret	DFP	Petit oiseau passériforme et granivore du genre Carduelis (fam. fringillidés).
			Chardonneret jaune, ou spécial, chardonneret (Carduelis tristis), d'un jaune
			très vif avec la calotte, les ailes et la queue noires. Chardonneret des pins
			(Carduelis pinus), au plumage rayé. Chardonneret d'Europe (Carduelis
			carduelis): oiseau européen au plumage très coloré, élevé pour son chant.
(40)	Merle	DFP	Oiseau passériforme du genre Turdus ; spécial, le merle d'Amérique (Turdus
			migratorius), oiseau familier de taille moyenne, souvent appelé rouge-gorge
			en raison de sa poitrine rousse. Siffler comme un merle.

Le DFP a davantage recours aux éléments de classification taxinomique, et particulièrement aux taxons de genre et d'espèce, ce qui accentue le caractère technique ou spécialisé de ses articles. Dans les deux articles qui nous intéressent, l'approche définitoire consiste à ouvrir la définition à l'ensemble des espèces dénommées plutôt qu'à la refermer sur l'espèce la plus connue. Procédant ainsi, le rédacteur s'éloigne du point de vue des non-spécialistes qui, de façon générale, n'ont qu'une expérience limitée des espèces dénommées.

L'usage des non-spécialistes n'est pas pour autant écarté de la description. Par rapport au cadre définitoire général d'abord mis en place, il est présenté comme un emploi particulier introduit par l'adverbe spécialement. C'est donc dans un deuxième temps que le DFP nous apprend que les mots chardonneret et merle peuvent, dans l'usage québécois courant, être associés plus étroitement à des espèces précises. Conformément à l'expérience québécoise, il s'agit des espèces nord-américaines les plus largement connues, soit le chardonneret jaune et le merle d'Amérique.

Après adaptation, il ne demeure aucune trace du point de vue européen. Dans l'article merle, rien ne rappelle l'espèce typique européenne, dont la connaissance au Québec est principalement réservée aux spécialistes. Dans l'article chardonneret, il est bien question de l'espèce qui est commune en Europe, mais uniquement parce que cette espèce est commercialisée dans les animaleries du Québec.

D'après les exemples étudiés, il semble donc que le DFP, dans son traitement du vocabulaire ornithologique, ait adopté le point de vue nord-américain de façon plus systématique que le DQA. Il semble également que sa description soit plus cohérente. Toutefois, cela ne veut pas dire pour autant qu'il soit à l'abri de toute critique, loin de là.

## 3. Le choix des traits descriptifs

Comme nous venons de le voir, le DFP a tendance à ouvrir ses définitions à l'ensemble des espèces dénommées avant d'aborder la description d'espèces précises par ailleurs clairement identifiées par leurs noms technique français et scientifique latin. Mais ces définitions ouvertes, particulièrement riches d'éléments classificateurs, sont en contrepartie relativement pauvres en traits purement descriptifs. De l'ensemble des espèces dénommées chardonneret, on ne décrit que la taille (petit) et le régime alimentaire (granivore). De l'ensemble des espèces dénommées merle, on ne dit absolument rien.

Est-ce à dire que les espèces respectivement dénommées merle ou chardonneret ne partagent aucun trait descriptif facilement perceptible? Pour ce qui est des merles européen (merle noir) et nord-américain (merle d'Amérique), il est facile de prouver le contraire. Les traits descriptifs communs ne manquent pas : « de taille moyenne » ; « qui se tient au sol, en lieu découvert, souvent près des habitations » ; « qui se nourrit d'insectes, de vers de terre et de petits fruits » ; « dont le chant est composé de sifflements agréables et puissants » ; etc. La liste de ces traits communs est inévitablement appelée à diminuer si l'on envisage l'ensemble des espèces qui portent en français le nom de merle. Toutefois, ne peut-on pas raisonnablement penser que le fait d'employer le même nom pour désigner ces espèces repose sur l'observation d'un certain nombre de traits communs qui, à défaut d'être partagés par l'ensemble, le sont du moins par d'importants sous-ensembles?

On pourrait s'attendre à ce que les grands dictionnaires du français comme le Trésor de la langue française (= TLF) et le Grand Robert (= GR) consacrent davantage d'efforts au dégagement et à l'explicitation de ces traits communs. Malheureusement, sur ce plan, les grands dictionnaires ne semblent pas toujours aller beaucoup plus loin que les dictionnaires usuels. C'est du moins ce que laisse entrevoir l'article merle du TLF (41), qui, dans sa partie définitoire, n'accorde vraiment d'importance qu'à la description de l'espèce protypique européenne (section A.1). Les autres emplois de merle comme dénomination d'oiseau sont regroupés dans une section spécialisée distincte (A.2), où ils ne reçoivent qu'un traitement minimal. Aucun lien explicite ne relie les deux sections qui sont partagées selon l'opposition langue générale / langue de spécialité, une opposition dont il faut évidemment tenir compte, mais qui s'avère ici beaucoup trop réductrice.

Comme le montrent les deux anecdotes suivantes. — Dans le premier cas, il s'agit de deux amis français de passage au Québec qui, en apercevant un merle d'Amérique près d'une maison, l'ont tout de suite reconnu comme un merle, malgré son plumage brunâtre et sa poitrine rousse. L'oiseau, de taille moyenne, se tenait au sol, à proximité de la maison; il se déplaçait par saccades sur la pelouse, visiblement à la recherche d'insectes et de vers de terre. Sa familiarité, sa taille, sa silhouette et son comportement avaient suffi pour que ces amis puissent le rattacher à la classe des espèces dénommées merles, malgré l'absence du seul trait distinctif qui est récurrent dans l'ensemble des définitions du mot merle fournies par les dictionnaires français. — Dans le deuxième cas, il s'agit d'un Québécois à Paris – nous, en l'occurrence – qui a le plaisir de se faire réveiller aux premières lueurs du jour par une série de sifflements joyeux et particulièrement vigoureux. Avant même d'avoir pu localiser l'oiseau chanteur parmi le feuillage, il lui a été facile de reconnaître dans ces sifflements le chant particulier du merle, même si l'individu qu'il avait près de sa fenêtre faisait preuve d'une plus grande virtuosité que ses cousins d'Amérique. Comme le dit l'expression bien connue, le sifflement est bien évidemment un autre trait typique des espèces dénommées merles.

- (41) TLF Merle noir, p. ell. merle. 11
  - A.1. Oiseau commun en France, ayant un plumage sombre sans taches (noir chez le mâle adulte, brun-roux chez les jeunes et la femelle) et un bec fort et arqué (jaune chez le mâle adulte), remarquable par son chant. [Exemples et expressions]
  - A.2. ZOOLOGIE
    - a) Oiseau passereau de la famille des Turdidés vivant en Europe. Merle commun. Le merle noir Turdus merula [...].
    - b) [Sert à former le nom d'autres oiseaux]
    - [De la même famille]

Merle à collier ou à plastron (Coupin, Animaux de nos pays, 1909, p. 143), merle de roche, merle shama (Zool., t. 4, 1974, p. 604 [Encyclop. de la Pléiade]), merle d'Amérique (ibid., p. 418).

- [D'une autre famille]
- Merle d'eau. Oiseau plongeur d'Europe, de la famille des Cincles (d'apr. Zool., op. cit., p. 601).
- Merle métallique d'Afrique. Oiseau de la famille des Sturnidés (ibid., p. 612).

\* \* \*

Dans le traitement des mots qui servent à nommer des espèces naturelles, le lexicographe doit-il privilégier la description des espèces perçues comme prototypiques ou plutôt la description de toute la classe des espèces dénommées ? Comme c'est souvent le cas, on ne peut pas répondre à cette question sans tenir compte du type de dictionnaire envisagé, de ses objectifs et du public ciblé. Il semble acceptable qu'un dictionnaire usuel s'en tienne aux espèces prototypiques – ce que font la majorité des dictionnaires usuels étudiés –, mais on attendrait des grands dictionnaires qu'ils s'attaquent à la description de toute la classe ou du moins des principales sous-classes. Il s'agit là d'un travail plus difficile, qui exige d'aller chercher d'autres traits descriptifs que ceux auxquels les lexicographes ont l'habitude de faire appel, dont la coloration du plumage, qui est le seul trait récurrent de tous les articles merle et chardonneret que nous avons examinés. Malgré sa difficulté, un tel travail paraît souhaitable; il présente un vif intérêt notamment pour le développement de dictionnaires destinés non plus seulement à des publics français ou québécois, mais à de véritables publics françophones élargis.

#### Discussion

#### S. Golopentia

Votre communication pose en fait le problème de ce que pourrait être un dictionnaire francophone (si jamais il se matérialise), face à la solution, plus facilement envisageable, des dictionnaires français alternatifs (du français de France, du français du Canada, du français de Belgique, etc.).

Cette présentation est contestable. L'emploi spontané de merle sans déterminant, qui relève de la langue générale, ne devrait pas être confondu avec son emploi comme variante elliptique de merle noir dans la langue spécialisée.

#### L. Mercier

Vous avez tout à fait bien compris le sens de ma communication. Un véritable dictionnaire panfrancophone devrait prendre en compte une diversité d'expériences et de points de vue, ce qui ne peut manquer de poser de nombreux problèmes. Sa réalisation, plus difficile que celle de dictionnaires destinés à des communautés socioculturelles aux contours mieux définis, représente tout un défi. Mais on reconnaîtra que le défi est séduisant.

#### Bibliographie

- Bélisle, Louis-Alexandre, 1979, Dictionnaire nord-américain de la langue française, Montréal, Beauchemin (3<sup>e</sup> éd.; 1<sup>re</sup> éd., Québec, Bélisle éditeur, 1957, et 2<sup>e</sup> éd., 1971, intitulées Dictionnaire général de la langue française au Canada).
- Caillebaut, Bernard, 1983, «Les vocabulaires techniques et scientifiques et les dictionnaires. Le cas d'une nomenclature des sciences naturelles», dans Cahiers de lexicologie, 43-II, 33-52.
- DFP = Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique, 1988, édition établie sous la responsabilité de A. E. Shisty, avec la collaboration de P. Auger et de N. Beauchemin. Rédacteur principal : Cl. Poirier, avec le concours de L. Mercier et de Cl. Verreault, Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc.
- DH = Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré, 1994, Paris, Hachette.
- DHLF = Dictionnaire Hachette de la langue française, 1987, sous la direction de Françoise Guérard.
- DQA = Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale, 1992, rédaction dirigée par J.-Cl. Boulanger, supervisée par A. Rey, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert inc. (2º éd. revue et corrigée, 1993).
- Prancard Michel / Latin, Danièle (éd.), 1996. Le régionalisme lexical. (Actualités scientifiques AUPELF-UREF), Louvain-la-Neuve, De Boek-Duculot.
- Gauthier, Jean / Aubry, Yves (dir.), 1993, Les oiseaux nicheurs du Québec. Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, Montréal, Association québécoise des groupes d'ornithologues Société québécoise de protection des oiseaux Service canadien de la faune.
- GR = Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 1985, 2º édition, entièrement revue et augmentée par A. Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- MD = Le Maxidico. Dictionnaire encyclopédique de la langue française, 1996, Éditions de la connaissance.
- Micro Robert = Micro Robert. Dictionnaire du français primordial, 1971, Paris, S.N.L. Le Robert.
- PL = Le Petit Larousse illustré 1996, 1995, Paris, Larousse.
- PR = Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 1993, nouvelle édition remaniée et amplifiée, sous la direction de J. Rey-Debove et A. Rey du Petit Robert par P. Robert, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Rey Alain, 1989, « Le dictionnaire culturel », dans Lexicographica, n° 3, p. 3-50.
- Taverner, P. A., 1922, Les oiseaux de l'Est du Canada, 2º édition, Ottawa, Commission géologique, ministère des Mines (Mémoire n° 104; série biologique n° 3).
- TLF = Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), 1971-1994, sous la dir. de P. Imbs et B. Quemada, Éditions du CNRS Gallimard.